



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Commune d'ANNET-SUR-MARNE (77410)**

# **AVIS DE REPORT D'ENQUETE PUBLIQUE**

**RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Par arrêté n°2019-236 du 31/12/2019, le Maire a prescrit le report de l'enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme laquelle devait se dérouler du **6 janvier 2020 à 9h00, au 5 février 2020 à 17h30**, en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture (les **lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h00**).

Ce report est motivé par la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale en date du 21 décembre 2019, n° MRAe 77-075-2019 portant obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Le présent arrêté du Maire est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie : [www.annetsurmarne.com](http://www.annetsurmarne.com).

Le présent arrêté de report de l'enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera publié sur les panneaux d'annonces officielles de la Commune d'Annet-sur-Marne et apposé sur toutes les affiches d'avis d'enquête publiques mises en place sur le territoire communal et sera publié sur les journaux La Marne et le Parisien où ont été publiés précédemment les avis de l'enquête publique.

Le Public sera informé par voie de presse et d'affichage des modalités d'organisation d'une nouvelle enquête publique.



Le Maire

  
Christian MARCHANDEAU